

**Coordination du cours:**

Tom Hoeree, Valéria C. Da Silveira

**Coordination Scientifique:**

Guy Kegels, Bruno Marchal

**Secrétariat et administration du cours:**

Claire Van Maerken

[HSMP-PMSS@itg.be](mailto:HSMP-PMSS@itg.be)

Tel: +(32)3 2476309

Fax: +(32)3 2476543

## 1. OBJECTIFS

Le but du cours est de renforcer les capacités des participants à jouer un rôle actif dans le développement et le management des systèmes locaux de santé. Le système local est défini comme l'ensemble des services de santé de premier recours et de référence, dans son environnement politique influencé par de multiples acteurs. Des modèles pour étudier la performance de cet ensemble sont fournis. Les influences des acteurs locaux et de l'environnement politique sur le fonctionnement et la coordination de cet ensemble sont étudiées.

Le groupe cible de cette formation de 8 semaines sont des professionnels avec des fonctions dans des organisations ou institutions (gouvernementale ou autre) qui offrent des soins, qui les supervisent, ou qui plaident pour améliorer leurs qualités. Le cours est basé sur l'expérience. A la fin, les participants présentent leurs analyses et solutions pour un problème managérial ou organisationnel de leurs propres vécus.

## 2. PROGRAMME DU COURS ET SON CONTENU

La charge d'étude de la formation courte en Management Stratégique est 300 heures, équivalent à 10 crédits ECTS (Système de transfert de crédits Européen). Le cours s'étend sur 8 semaines en mars et avril (pour les dates exactes voir site web).

Le nœud du cours est un travail individuel, par lequel le participant analyse un problème managérial ou organisationnel de sa propre organisation et élabore des propositions de solutions. Ce travail central se fait par une suite de travaux (discussions avec des pairs, analyse de la littérature, présentation au cours d'un séminaire) et sous le guidage scientifique du staff. Des cours interactifs introduisent des théories et des modèles d'analyse au cours de ce travail central :

- *Modèle d'analyse de la performance des systèmes de santé publique* : l'évaluation de la performance basée sur les valeurs de la santé publique et des critères prenant en compte la complexité et la nature systémique des systèmes de santé.
- *Des théories de l'organisation* : les configurations et la culture, les caractéristiques de l'environnement (l'analyse des détenteurs d'enjeux) et le leadership.
- *Management/ gestion des ressources* : gestion des finances, des ressources humaines, de l'information et de la qualité.
- *Les influences des et comment influencer les politiques de santé.*

### **3. EVALUATION ET CREDITS**

L'évaluation des participants consiste en trois éléments : un séminaire (25%), une revue de la littérature (25%), et la présentation d'un travail individuel suivi d'un examen synthétique oral (50%). Un certificat attestant les crédits est attribué à ceux qui réussissent ou, dans le cas contraire, un certificat d'assiduité est fourni.

### **4. CRITERES D'ADMISSION ET LANGAGE**

La formation s'adresse au professionnel ou chercheur, titulaire d'un diplôme de Maitrise en Santé Publique ou similaire et/ou avec une expérience pertinente dans le management et/ou coordination d'une organisation de santé.

La formation est organisée alternativement en français (années impaires) et en anglais. Une connaissance active de la langue du cours, certifié par un test reconnu, est indispensable pour les candidats originaires de pays n'ayant pas la langue du cours pour langue officielle. Les participants au cours francophone doivent aussi fournir une attestation de compréhension de l'anglais écrit.

Le formulaire d'inscription est disponible au secrétariat et sur le site web [www.itg.be](http://www.itg.be). La demande d'inscription doit parvenir au secrétariat avant le **1er novembre**. Les candidats acceptés seront notifiés fin décembre de la même année.

### **5. DROITS D'INSCRIPTION ET BOURSES**

Vous trouverez les informations dans le tableau récapitulatif de notre brochure ou sur notre site web. Un nombre limité de bourses est disponible à travers l'IMT pour des participants venant de pays en voie de développement ou de l'Union européenne. Informations disponibles au service des étudiants [education@itg.be](mailto:education@itg.be).

Les frais d'inscription sont à payer sur le compte bancaire de l'IMT n° 220-0531111-72 (Fortis Bank, Warandeborg 3, 1000 Brussel), BIC/SWIFT: GEBABEBB, IBAN BE 38 2200 5311 1172. Les frais bancaires sont à la charge du candidat.